



INSTITUT  
MARIE IMMACULÉE

ÉCOLE FONDAMENTALE  
ÉCOLE PRIMAIRE

Rue des Résédas 47 & 51  
1070 Anderlecht  
02/521 6373

[www.imifondamental.be](http://www.imifondamental.be)

Anderlecht, le 8 octobre 2021

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

Depuis plusieurs années, vous aviez pris l'habitude de voir un gardien de la paix, devant notre école, au début et à la fin de la journée, pour aider vos enfants à traverser en toute sécurité.

Vendredi dernier, nous avons appris que la commune avait pris la décision unilatérale de supprimer ce service et qu'à partir du 4 octobre 2021, plus personne ne viendrait protéger le passage pour piétons situé devant notre école.

Renseignements pris auprès de l'Echevin en charge de la Prévention, une étude effectuée en été, aurait conclu que l'accès à notre école était jugé par la commune comme suffisamment sécurisé et qu'il ne nécessitait pas une surveillance. Le service de surveillance devant être réservé aux écoles prioritaires qui, il y a fort à parier, sont toutes des écoles organisées par la commune.

Ainsi donc, un quartier fréquenté quotidiennement par plus de 2000 élèves ne semble pas devoir faire l'objet d'une attention particulière par les autorités communales au prétexte que tout se passe bien... À quoi nous aurions envie de répondre : "Pour le moment !"

Cet énième épisode ne fait que refléter la lente détérioration de nos relations avec la commune qui multiplie les vexations à notre encontre et qui ne rate pas une occasion de nous compliquer la vie. La saga des abris à vélos sécurisés, pour lesquels nous sommes en négociation depuis plus de 2 ans maintenant, est également une belle illustration d'une collaboration plus que compliquée.

Croyez donc bien que nous sommes outrés et inquiets de la suppression d'un service qui protégeait nos enfants et que nous croisons les doigts pour qu'aucun drame ne se produise sur le passage pour piétons devant notre école. Contrairement à la commune, nous pensons qu'un enfant = un enfant, quelle que soit l'école qu'il fréquente, et que tous ont droit aux mêmes services !

Au regard de cette décision, nous invitons donc tous les parents automobilistes à se montrer prudents et à ne pas s'arrêter en plein milieu de la circulation ou sur le passage pour piétons pour déposer un enfant.

Si en votre qualité de parents, vous souhaitez montrer votre désapprobation suite à cette décision de supprimer la présence d'un gardien de la paix aux entrées et sorties de notre école, je vous invite à adresser un courriel à l'Echevin de la Prévention, Monsieur Alain Kestemont : [alkestemont@anderlecht.brussels](mailto:alkestemont@anderlecht.brussels) pour lui faire part de votre ressenti. Votre soutien massif pourra, peut-être, faire infléchir cette décision.

Croyez-bien que nous œuvrons au quotidien pour le bien de vos enfants mais hélas, certaines décisions nous compliquent ostensiblement la tâche.

En espérant votre soutien, nous vous prions de croire en nos sentiments les meilleurs.

Murielle Scrève  
Directrice

Marc Vande Weyer  
Directeur